

LE GESTE DE TRI

1 DEFINITION

Le geste de tri est le geste indispensable que nous adoptons en tant que citoyens lorsque nous trions nos déchets recyclables. Ce geste de tri est connu **sur tout le territoire français** et existe également dans un très grand nombre de pays dans le monde **afin de permettre le recyclage de ces matières et de limiter l'extraction des ressources non renouvelables dans les milieux naturels.**

2 UN PEU D'HISTOIRE

Le tri des déchets n'est pas une invention du XXI^{ème} siècle.

A la **préhistoire**, une partie des déchets étaient réutilisés pour devenir de nouveaux objets. On peut prendre l'exemple des ossements ou de l'ivoire qui devenaient ensuite des ustensiles tel que des aiguilles ou encore des couteaux.

La mise en place du tri de manière obligatoire est apparue en **1883** (premier arrêté le 24 novembre 1883) avec le préfet de la Seine, **M. Eugène Poubelle**, qui, par glissement sémantique, donna son nom aux récipients obligatoires de collecte de trois types de déchets : les bio-déchets (matières organiques putrescibles), les papiers et chiffons, le verre et la faïence. Cette obligation de collecte avait **trois objectifs**.

D'une part, la **réutilisation des déchets putrescibles pour faire de l'engrais** afin de nourrir les terres agricoles du bassin parisien et ainsi d'augmenter les productions de céréales pour une population déjà grandissante (on incorporait aux bio-déchets les coquilles d'huitres concassées comme apport minéral pour les sols).

D'autre part, **réutiliser** les chiffons, le papier, le verre et la faïence après collecte par le « Chiffonnier » et **revente** à différente entreprise tel que le papier pour la cartonnerie ou les chiffons pour les papeteries.

Enfin, cette collecte des déchets avait **un but d'hygiène et de salubrité publique** dans une ville de Paris qui compte déjà 2 millions d'habitants pour Paris Intramuros.

Cette obligation de tri des déchets ne sera que partiellement respectée et profondément bouleversé avec l'avènement de la société de consommation et la modification profonde des habitudes de consommation des individus.

Le métier de « Chiffonnier », l'ancien collecteur de ses matières issues du tri, disparaît, et les collectivités s'emparent de la gestion des flux de déchets des villes et des campagnes.

C'est en 1974, un an après le premier choc pétrolier, que le tri des déchets est instauré sur tout le territoire français.

3 POURQUOI ON TRIE ?

On peut souligner quatre raisons principales au geste citoyen de tri des déchets :

Trier puis recycler, c'est préserver nos ressources naturelles ;

Les ressources naturelles utiles à la production des biens et services de notre société sont limitées. En triant puis recyclant ces matières, on limite l'extraction de nouvelles matières premières issues des milieux naturels et on retarde ainsi l'épuisement de ces ressources naturelles.

Trier puis recycler, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre ;

En 2016, le recyclage des emballages ménagers a permis d'éviter 2,1 millions de tonnes de CO₂. Par exemple, pour une tonne de bouteilles et flacons en plastique PET (Polytéréphtalate d'éthylène) recyclée, c'est 2,29 tonnes équivalent CO₂ d'économisés par rapport à 1 tonne de plastique PET issus directement de la pétrochimie.

[Voir vidéo « 3 secondes pour le climat »](#)

Trier puis recycler, c'est économiser de l'énergie ;

On utilise plus d'énergie à extraire des matières premières issues des milieux naturels qu'à recycler des matériaux déjà existant. Cela est amplifié par la raréfaction des ressources et les difficultés technologiques pour trouver ces ressources et les extraire dans des conditions économiques acceptables.

CITEO, ex-Eco-emballages, a créé un outil ludique pour calculer ces économies : <http://www.ecoemballages.fr/grand-public/le-petit-geste-aux-grands-effets>

Trier puis recycler s'est soutenir l'économie et l'emploi localement.

Depuis 1992, la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ont permis la création de 28 000 emplois directs (Etude Ernest et Young 2007). En 2016, 89% des matériaux triés par les citoyens ont été recyclés en France et 10% en Europe.

4 MAILLON D'UNE CHAÎNE VERS UNE ÉCONOMIE PLUS CIRCULAIRE

Comme les centres de tri, **le geste de tri est un maillon essentiel de la chaîne** pour recycler un pourcentage toujours plus important des emballages et des déchets que nous jetons tous les jours.

Sans le geste du citoyen, les municipalités ne pourraient s'organiser pour collecter ces matériaux, les centres de tri n'auraient pas de raisons d'exister et les recycleurs implantés sur le territoire ne pourrait recycler ces matières qui participent à l'émergence d'une économie plus soutenable.



5 INITIATIVES EN FAVEUR DU GESTE DE TRI

Afin d'encourager les citoyens à trier, plusieurs initiatives ont vu le jour ces dernières années :

- Depuis 2010, le programme « **Chaque canette compte** » initié par l'association MPE La Boite Boisson a permis de collecter 46 millions de canettes sur près de 2000 sites en France. Que ce soit sur des lieux de consommations réguliers (restaurants universitaires, d'entreprises, équipements sportifs...) ou à l'occasion de grands événements (24h du Mans, Grande Braderie de Lille, Tour de France...) « Chaque canette compte » propose des équipements de tri et de communication pour assurer un recyclage maximum des canettes mises en vente.



avec



DÉJÀ 3 ANNÉES D'ACTIONS ET DE RÉSULTATS SUR LE TRI HORS-FOYER

Des tonnages d'emballages exclusivement additionnels car collectés en dehors des foyers, ce qui représente un réel impact également en terme de sensibilisation, de duplication du geste de tri dans les entreprises, les lieux publics, les écoles, les événements... et participe activement à la lutte contre le déchet sauvage !

EN 3 ANS

2 212 Tonnes collectées dont **1 564 Tonnes** validées et soutenues par Eco-Emballages dans plus de **1 887 entreprises, administrations, écoles, hôpitaux, lieux publics...**

601
Tonnes
de canettes



874
Tonnes
de bouteilles plastique



651
Tonnes
de cartons
d'emballages et gobelets



consommés hors-foyer ont ainsi pu être recyclés et ainsi éviter d'être jetés dans les poubelles ou pire, dans la nature !

ZOOM SUR 2016

19 % d'augmentation des tonnages entre 2015 et 2016 !

709 Tonnes validées par Eco-Emballages rien que cette année !

Près de **275 000** salariés, écoliers, travailleurs ou visiteurs... ont accès quotidiennement au tri, comme à la maison !

490 TONNES

sur les centaines d'événements couverts en trois ans !



Près de **2 MILLIONS** de visiteurs, festivaliers, spectateurs qui ont pu participer au tri sur des grands ou petits événements en trois ans !

- CITEO, ex-Eco-emballages, et la Fédération des Entreprises de Beauté (FEBEA) ont dévoilé en 2016 une campagne de communication vidéo intitulée « **keskistri dans la salle de bain** », afin d'augmenter le taux de recyclage des emballages de cosmétiques et produits d'hygiène.

Voir les vidéos sur <https://www.youtube.com/watch?v=tYCAmgkFe6c>



- **Trilib'** est expérimenté par CITEO (ex-Eco-Emballages) et la Mairie de Paris depuis fin 2016 dans certains arrondissements de la capitale afin de rendre le tri accessible, visible et facile. Il consiste en des îlots de tri installés sur une place de stationnement et permettant de déposer papiers/cartons, plastique/métal, verre, textile et grands cartons.

6 LES METIERS DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA GESTION DES DECHETS

Les métiers en lien avec le recyclage et l'environnement sont en pleine expansion. Ce sont des métiers qui offrent un large panel en fonction des niveaux et des appétences.

Vous trouverez des vidéos sur les métiers et formations en lien avec le recyclage sur la partie du site « Les acteurs de l'économie circulaire » ainsi qu'en consultant les liens ci-dessous :

<http://www.letudiant.fr/metiers/les-metiers-de-l-environnement-qui-offrent-le-plus-de-debouches-14160/environnement-les-debouches-des-metiers-de-la-filiere-dechets-11883.html>

<http://www.prodechets.info/index.php?page=fiches-de-postes>